



De l'école à la vie active : les chemins de la parité en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes

Les inégalités entre hommes et femmes recouvrent de nombreux aspects : éducation, marché du travail, vie quotidienne... En France, aucune région ne présente un profil qui serait favorable dans tous les domaines. En Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes, les femmes se distinguent moins des hommes quant à la scolarisation à 18 ans ou l'insertion sur le marché du travail. Les divergences apparaissent dès le début de la scolarité. Suivant des orientations différentes, les filles font des études plus longues et sont davantage diplômées du supérieur. Une fois dans la vie active, les inégalités persistent entre les hommes et les femmes, malgré des progrès constatés sur la dernière décennie. Ainsi, les femmes sont moins actives et sont plus souvent au chômage. Elles travaillent dans des secteurs d'activité moins rémunérateurs, sont plus souvent à temps partiel et sont plus fréquemment concernées par le déclassement professionnel.

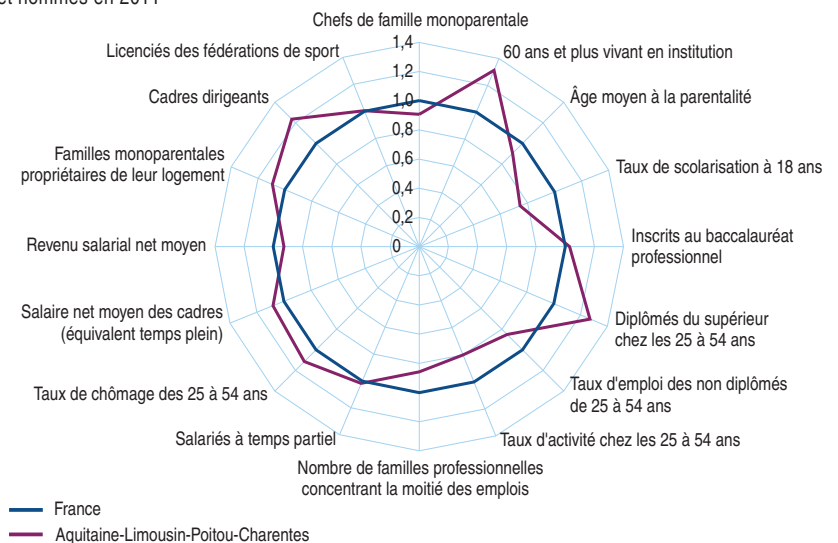
Catherine Beaudemoulin, Caroline Geindre, Insee

Vie professionnelle, scolarité, conditions de vie : les inégalités entre les femmes et les hommes présentent de multiples facettes. Si en 10 ans des avancées sont observées, des disparités sont encore visibles dans plusieurs domaines. Dès les bancs de l'école, les inégalités apparaissent, avec des parcours scolaires différents pour les filles et les garçons. Les femmes sortent plus diplômées mais leur insertion professionnelle est plus difficile. Quand elles ont un emploi, elles connaissent plus souvent le risque de déclassement et sont moins rémunérées.

En 2013, 3,021 millions de femmes vivent en Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC). Elles représentent 51,8 % de la population régionale (51,5 % en France métropolitaine). La région compte ainsi 200 000 femmes de plus que d'hommes. Avant 25 ans, les hommes sont plus nombreux puis la tendance s'inverse. Chez les plus de 75 ans, trois personnes sur cinq sont des

1 Les inégalités entre hommes et femmes en ALPC : entre spécificités et similitudes avec la France

Position relative* de l'ALPC par rapport à la moyenne française sur 16 variables d'écarts entre femmes et hommes en 2011



* Chaque indicateur est le ratio suivant : écart femmes-hommes en ALPC / écart femmes-hommes en France. Un ratio supérieur à 1 indique que les différences entre sexes sont plus marquées dans la région qu'en moyenne nationale. Lecture : pour les cadres dirigeants, l'indicateur s'élève à 1,25, ce qui signifie que l'écart entre femmes et hommes en ALPC est 25 % plus élevé qu'en France.

Sources : Insee ; DEPP ; Ministère des sports.

femmes. La situation des femmes d'ALPC ne diffère pas sensiblement de celles des Françaises. Les écarts hommes-femmes sont d'ampleur comparable aux autres régions mais laissent entrevoir quelques nuances. En matière de taux de scolarisation, de taux d'activité et de taux d'emploi des non diplômés, les différences sont plus faibles qu'en France. En revanche, elles sont plus marquées pour les diplômés du supérieur et pour les cadres dirigeants d'entreprise (figure 1).

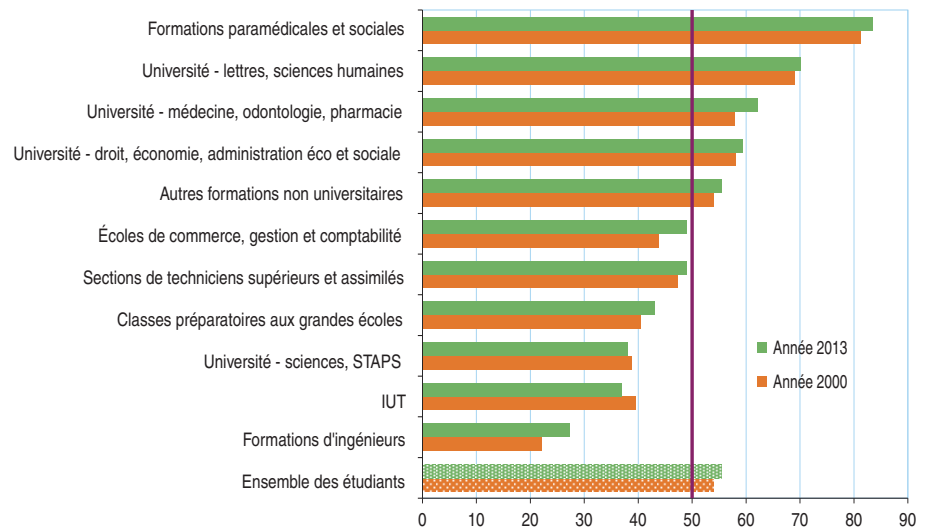
Des différences d'orientation marquées entre filles et garçons

Dans la région comme en France, les filles sont plus nombreuses que les garçons à être scolarisées. L'écart de scolarisation à 18 ans entre les deux sexes s'est réduit depuis 1999 ; il est en 2011 le plus faible de France, après celui observé en Bretagne. Cependant, sur cette période, en lien avec la baisse des redoublements, les fins de scolarité avant 18 ans sont devenues un peu plus fréquentes, en ALPC comme en France. Ce constat concerne particulièrement les filles, notamment dans la région. Les taux de scolarisation des filles et des garçons s'écartent progressivement jusqu'à 21 ans. À cet âge, 54 % des filles sont scolarisées et les garçons ne sont plus que 46 %.

Les clivages entre les femmes et les hommes commencent dès la fin du collège : leur orientation après la 3^e diffère. Ainsi, 65 % des filles s'orientent vers une seconde générale ou technologique, pour 53 % des garçons. Ces derniers s'orientent plus que les filles vers une filière professionnelle. Notamment, 10 % des garçons se dirigent vers l'apprentissage, pour 3 % des filles. Ce choix vers une formation professionnalisante explique en partie la scolarité plus

2 Des avancées dans l'enseignement supérieur, mais l'orientation reste différenciée

Part de filles dans les formations de l'enseignement supérieur en ALPC, en %



Sources : MESR-DGESIP-DGRI SIES ; MEN-MESR-DEPP.

courte des garçons. Lorsque les filles choisissent un baccalauréat professionnel, c'est majoritairement dans des spécialités de services tandis que les garçons privilégient les spécialités de production.

Ces disparités d'orientation génèrent des séries de baccalauréat très féminisées comme les séries littéraires et « santé-social ». À l'inverse, la série « sciences et technologies de l'industrie » et les bacs professionnels à spécialités de production sont à dominante masculine. Pourtant, comparé à la situation au début des années 2000, les disparités se sont atténuées dans toutes les séries, à l'exception des bacs professionnels à spécialités de services, qui restent très féminins.

Quelles que soient les filières et à origine sociale identique, les filles réussissent mieux que les garçons : sur l'année scolaire 2013-2014, 91,6 % des candidates au

baccalauréat ont obtenu leur diplôme, pour 87,2 % des candidats. Les lycéens et lycéennes de la région connaissent de meilleurs résultats que la moyenne française (+ 1 point).

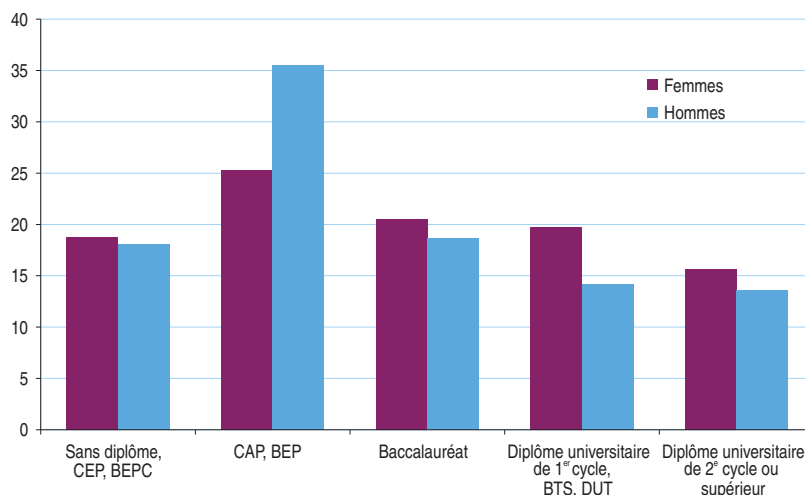
En treize ans, deux fois plus d'élèves ingénieurs femmes

Le choix de la série au baccalauréat conditionnant en partie l'orientation post bac, le parcours différencié pour les hommes et les femmes continue dans l'enseignement supérieur (figure 2). Les filles privilégient les lettres et les sciences humaines. Les garçons optent plus pour les sciences et techniques. Les deux choisissent presque aussi souvent l'économie et le droit. Les formations paramédicales et sociales sont les plus féminisées avec 84 % de femmes. Néanmoins, ces filières ne sont suivies que par 9 % des étudiantes et 2 % des étudiants. Les femmes sont aussi majoritaires dans les formations littéraires et médicales. À l'inverse, elles restent minoritaires dans les cursus plutôt scientifiques et techniques.

Depuis 2000, le nombre d'étudiants dans la région a progressé plus rapidement chez les filles que chez les garçons (+ 23 % contre + 16 %). En 2013, l'enseignement supérieur compte 55 % d'étudiantes alors qu'elles ne représentent que 49 % des 20-24 ans. La part des femmes a augmenté dans toutes les filières, à l'exception des IUT et des universités de sciences. La féminisation progresse le plus dans les écoles de commerce, gestion et comptabilité et les formations d'ingénieurs. Entre 2000 et 2013 le nombre de places dans les formations d'ingénieurs a augmenté de 74 %. Cette augmentation a plus bénéficié aux filles : 2 100 sont inscrites dans une école d'ingénieur en 2013 contre moins de 1 000

3 Les femmes sont plus diplômées que les hommes

Répartition des femmes et des hommes de 25 à 54 ans résidant en ALPC selon le niveau de diplôme le plus élevé obtenu, en %



Source : Insee, Recensement de la population 2011 (exploitation complémentaire au lieu de résidence).

treize ans plus tôt (+ 115 %). Mais ces écoles restent surtout intégrées par les hommes : en 2013, ils représentent plus de 7 élèves ingénieurs sur 10.

Des femmes de plus en plus diplômées

Conséquence de leur plus forte scolarisation après le baccalauréat, les femmes sont plus diplômées que les hommes (figure 3). Ce constat est particulièrement marqué parmi les générations les plus jeunes : en 2011, 47 % des femmes de 25 à 34 ans ont un diplôme de l'enseignement supérieur, soit 13 points de plus que les hommes (34 %). Plus largement, entre 25 et 54 ans, 35 % des femmes sont diplômées du supérieur pour 28 % des hommes. Cet écart entre les deux sexes est un des plus importants de France, après la Corse et la Bretagne. En ALPC, les 25 à 54 ans sont moins souvent diplômés du supérieur qu'en France. Ceci est d'autant plus vrai pour les hommes, accentuant ainsi l'écart entre les sexes.

Les jeunes générations sont plus souvent diplômées que leurs aînés. Ceci est particulièrement vrai pour les femmes. Dans les générations plus âgées, elles sont plus nombreuses que les hommes à ne pas avoir de diplôme. C'est l'inverse chez les plus jeunes. Les filles font des études plus longues que les garçons et arrivent sur le marché du travail plus qualifiées. Pourtant, à niveau de diplôme égal, les femmes sont moins souvent en activité et plus souvent au chômage que les hommes. L'orientation des filles dans des filières où l'insertion professionnelle est parfois plus difficile peut expliquer en partie les clivages sur le marché du travail, mais n'est pas suffisant. Parmi les diplômés du supérieur, le déclassement social est plus fréquent pour les femmes. Les femmes peu ou pas diplômées connaissent elles aussi plus de difficultés d'insertion dans l'emploi que les hommes.

Chômage et activité : les écarts s'amenuisent

En 2011, les femmes de 25 à 54 ans sont plus exposées au chômage que les hommes, en ALPC comme dans toutes les régions françaises. L'ALPC fait partie des quatre régions françaises, avec Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Corse, qui affichent l'écart de taux de chômage (au sens du recensement de la population) le plus élevé entre hommes et femmes. Cet écart s'élève à 2,2 points en ALPC contre 1,8 point en France métropolitaine (figure 5). L'inégalité hommes-femmes face au chômage s'est réduite entre 1999 et 2011 comme en témoigne la convergence des taux de chômage féminin et masculin sur la

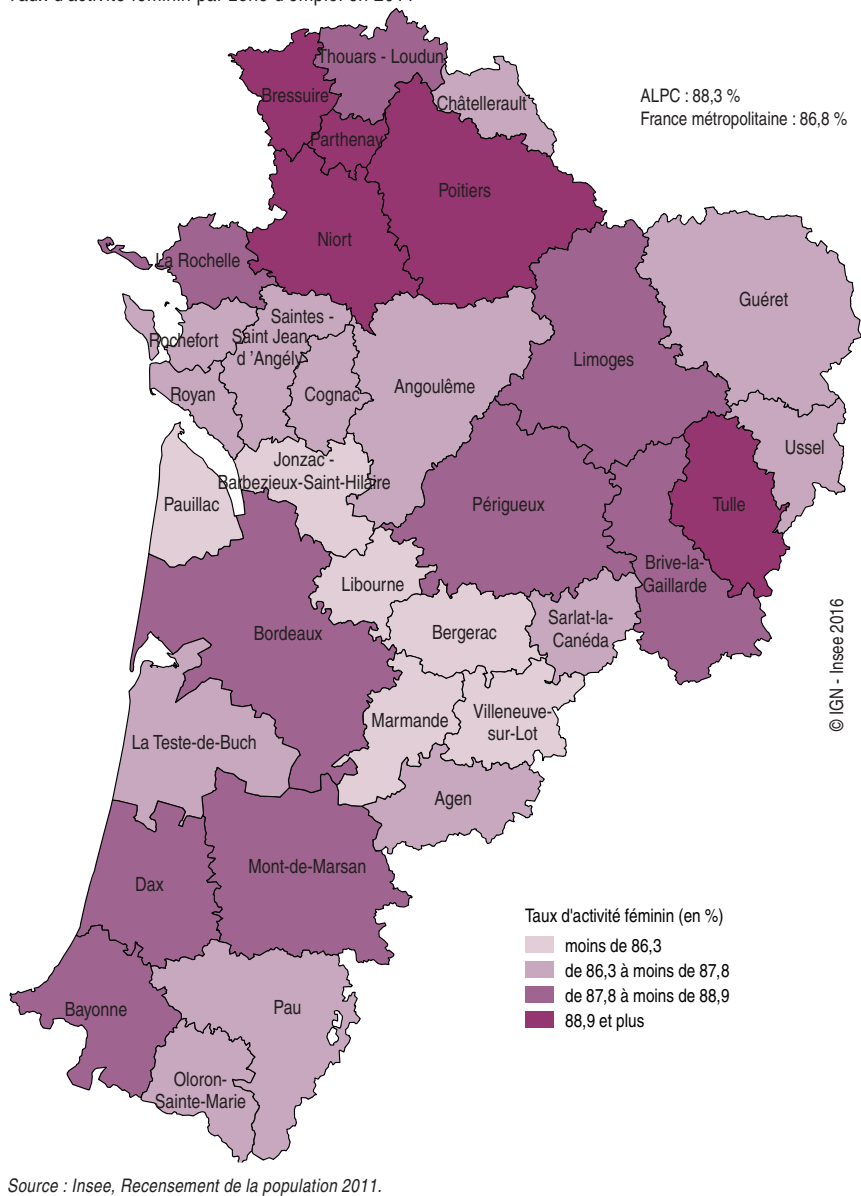
Taux d'activité féminin : des inégalités selon les territoires

La région ALPC se caractérise par un taux d'activité des femmes de 25 à 54 ans plus élevé qu'en moyenne nationale, et par un écart hommes-femmes plus réduit (figure 4). Cependant, d'une zone d'emploi à l'autre, des disparités apparaissent.

Ainsi, les taux d'activité féminins autour de Bressuire, Niort, Poitiers ou Tulle sont largement au-dessus de la moyenne nationale. À l'inverse, les taux d'activité féminins sont les plus faibles de la région autour d'une diagonale allant de l'estuaire de la Gironde à Villeneuve-sur-Lot. Des taux de chômage particulièrement élevés sur ces territoires peuvent expliquer en partie la moindre insertion des femmes sur le marché du travail.

4 En ALPC, 88,3 % des femmes sont actives

Taux d'activité féminin par zone d'emploi en 2011



période. En 1999, l'écart des taux de chômage par sexe était de 5,7 points (14,4 % pour les femmes de 25 à 54 ans contre 8,8 % pour les hommes de la même tranche d'âge). De 1999 à 2006, le taux de chômage a diminué fortement chez les femmes (-3,0 points) et de façon plus modérée pour les hommes (-1,2 point). De 2006 à 2011, le taux de chômage féminin s'est quasiment stabilisé tandis que le taux de chômage masculin est reparti à la hausse (+1,6 point). Au final, en 2011, le taux de

chômage des femmes (au sens du recensement de la population) en ALPC atteint 11,3 % contre 9,1 % pour les hommes. Il est néanmoins légèrement inférieur à celui des femmes de métropole (11,5 %). L'évolution contrastée des taux de chômage selon le sexe s'explique pour partie par la structure économique de l'emploi sur le territoire. En effet, les femmes sont plus présentes dans des secteurs dont l'emploi s'est développé entre 2006 et 2011, alors que les emplois masculins sont concentrés

5 Le marché du travail : des inégalités prononcées

Activité, emploi et revenu des femmes et des hommes en ALPC

	Taux d'activité *			Taux de chômage *			Temps partiel *			Revenu salarial net moyen **		
	Femmes	Hommes	Écart Femmes/Hommes	Femmes	Hommes	Écart Femmes/Hommes	Femmes	Hommes	Écart Femmes/Hommes	Femmes	Hommes	Écart Femmes/Hommes
	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)	(en %)	(en %)	(en points)	(en euros courants)	(en euros courants)	(en %)
Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes	88,3	95,2	- 6,9	11,3	9,1	2,2	27,7	5,1	22,6	20 451	25 009	- 18,2
France métropolitaine	86,8	95,3	- 8,5	11,5	9,7	1,8	27,4	5,0	22,4	22 702	28 168	- 19,4
France de province	86,5	95,3	- 8,8	11,7	9,7	2,0	29,8	4,9	24,9	20 785	25 928	- 19,8

(*) Population des ménages de 25 à 54 ans en 2011

(**) Ensemble des ménages en 2012

Source : Insee, Recensement de la population 2011, DADS 2012

dans des secteurs plus exposés à la crise. Ainsi, dans le tertiaire marchand (transports, commerce, services aux entreprises, services aux particuliers, activités immobilières et financières) et non marchand (éducation, santé, action sociale, administration...), l'emploi, davantage féminin, a augmenté de 2,9 % entre 2006 et 2011, tandis que l'emploi, majoritairement masculin, dans l'industrie et la construction a été fortement impacté par la crise (respectivement - 7,7 % et - 2,4 % sur la période).

En ALPC, 88,3 % des femmes âgées de 25 à 54 ans sont actives en 2011 contre 95,2 % des hommes de la même tranche d'âge. L'écart de taux d'activité entre femmes et hommes (6,9 points) est plus réduit qu'en France métropolitaine (8,5 points). Deux facteurs peuvent expliquer ce constat. D'une part, les femmes sont plus présentes sur le marché du travail dans la région qu'en moyenne en France métropolitaine, le taux d'activité des hommes en ALPC étant identique à la moyenne nationale. D'autre part, entre 2006 et 2011, le taux d'activité des femmes dans la région a progressé (+ 2,5 points) tandis que celui des hommes a peu évolué (+ 0,4 point).

Mais toujours des inégalités prononcées sur le marché du travail

En ALPC comme en France métropolitaine, l'emploi féminin se concentre plus particulièrement sur des métiers parmi les moins rémunérés. Ainsi, les métiers du paramé-

dical (aides-soignants), du commerce (vendeurs), des services à la personne (aides ménagères, aides à domicile), d'agents d'entretien et d'employés administratifs rassemblent 27,5 % de l'emploi féminin de la région. Par ailleurs, la profession de cadres dirigeants est peu féminisée en ALPC : parmi les cadres dirigeants, on dénombre seulement 30 femmes pour 100 hommes. Au niveau national, ce ratio s'établit à 43 femmes pour 100 hommes.

Ces éléments expliquent pour partie les inégalités constatées en termes de niveau de salaires. À temps de travail égal, une femme gagne en moyenne 18,2 % de moins qu'un homme en ALPC. La différence de rémunération est encore plus accentuée parmi les cadres, où les femmes perçoivent des salaires inférieurs de 24,4 % aux salaires des hommes en équivalent temps plein. Cet écart reste néanmoins inférieur de 0,8 point à celui constaté en France de province (25,2 % en province).

En outre, en ALPC comme en France métropolitaine, près de 3 femmes qui travaillent sur 10 sont à temps partiel, contre 1 homme sur 20. Enfin, le déclassement concerne plus souvent les femmes que les hommes, et ce, plus fortement qu'en moyenne en métropole. Ainsi, 35,1 % des femmes ont un niveau de diplôme supérieur à celui que l'on rencontre le plus fréquemment dans leur catégorie professionnelle, contre 28,7 % pour les hommes (32,7 % et 26,6 % en France métropolitaine). ■

Définitions

- **Taux d'activité** : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.
- **Taux de chômage** (au sens du recensement de la population) : proportion du nombre de chômeurs au sens du recensement dans la population active au sens du recensement.
- **Taux de scolarisation à 18 ans** : pourcentage de jeunes de 18 ans qui sont scolarisés par rapport à l'ensemble de la population du même âge.
- **Déclassement professionnel** : lorsque le niveau de diplôme d'un actif en emploi correspond au niveau de diplôme modal (le plus fréquemment rencontré) de la catégorie socioprofessionnelle donnée, alors on considère qu'il y a correspondance entre l'emploi et le diplôme. Sont considérés en situation de déclassement toutes les personnes ayant un niveau de diplôme supérieur au niveau modal de leur CSP.

Insee Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes
5 rue Sainte-Catherine
BP 557
86020 Poitiers Cedex

Directrice de la publication :
Fabienne Le Hellaye

Rédactrice en chef :
Nathalie Garrigues

Mise en page :
Valérie Michard

ISSN en cours (version papier)
ISSN en cours (version numérique)

© Insee 2016

Pour en savoir plus

- Baillot A., Michel S., « Femmes et hommes : regards régionaux sur l'égalité », *Insee Première*, n° 1585, mars 2016
- « Femmes et hommes regards sur la parité », *Insee Références* édition 2012, mars 2012
- « Vers l'égalité réelle entre les femmes et les hommes », Ministère de la famille, de l'enfance et des droits des femmes, *Chiffres clés*, édition 2015

